

☛ Richesse écologique forestière

Cette richesse est concentrée dans les prairies humides entourées d'un maillage de haies et surtout d'étangs où canards et limicoles sont nombreux. Grâce aux vastes roselières, se développent la châtaigne d'eau (*Trapa natans*) et le limnanthème faux-nénuphar (*Nymphoides peltata*), le nard raide (*Nardus stricta*), l'épipactis des marais (*Epipactis palustris*), le carex vulpinoïde, le carex melanostachya et la prêle d'hiver (*Equisetum hyemale*). Ils accueillent aussi les hérons cendré, pourpré et bihoreau, le butor étoilé, le blongios nain.

- Dans les prairies humides jouxtant les peupleraies on observe la fritillaire (*Fritillaria meleagris*), le calama-grostis canescens, l'oënanthe intermédiaire (*Oënanthe silaifolia*), l'oënanthe à feuilles de peucedan (*Oënanthe peucedanifolia*), la laïche arrondie (*Carex diandra*) et l'orchis à fleurs lâches (*Orchis laxiflora*).

Le courlis cendré y niche, ainsi que le râle des genêts. Le busard Saint-Martin, le busard cendré, le hibou moyen duc, la chouette chevêche, la chouette hulotte les fréquentent.

- Les boisements marécageux à base d'aulne sont les plus riches d'espèces remarquables. Ainsi on peut trouver la prêle très élevée (*Equisetum telmateia*), le scirpe des bois (*Scirpus sylvaticus*) ou le populage des marais (*Caltha palustris*) ou encore le cerisier à grappes (*Prunus padus*) et le saule rampant (*Salix repens*). Milan noir, faucon hobereau, épervier et autour des palombes y nichent.

- Bien qu'en bon état sanitaire, les chênaies-charmaies abritent une faune et une flore assez banales, mais contribuent à la biodiversité biologique de ce secteur.

- Une partie de la zone NATURA 2000 «Dunes continentales, tourbières de la Truchère et prairies de la Basse Seille» est boisée.

☛ Contexte sylvo-cynégétique

La population de chevreuils est en progression constante, favorisée par le bocage et les bois dispersés.

Dans la région de Dampierre-en-Bresse, au nord de la Bresse, est installé depuis plusieurs années une population de cerfs venant de Côte-d'Or ; il faut stopper leur progression, voire diminuer les effectifs pour endiguer les dégâts importants en forêt.

☛ Contexte historique et économique

Traité depuis plus d'un siècle en taillis-sous-futaie, la forêt bressane a toujours été régie par des « gardes » qui assuraient la préparation minutieuse sur le terrain et souvent la commercialisation des coupes. L'objectif de ce type de gestion était la production préférentielle de bois de chauffage et la conservation exclusive du chêne pour la production de bois d'œuvre.

Cette exploitation engendrait une économie locale très importante et très impliquée dans la vie sociale avec des scieries, charpentiers, sabotiers, menuisiers, charrons,

chaisiers-pailleurs (Rancy)...dont la mémoire est conservée dans les écomusées. Les petites scieries artisanales de chêne disparaissent au profit de quelques unités dynamiques associant première et deuxième transformation.

L'évolution des besoins et les coûts de main d'œuvre ont rendu le système du taillis-sous-futaie inadapté et pénalisant pour la qualité des bois et donc pour les revenus futurs.

Pour le bois de chauffage, le charme a toujours été très recherché ; c'est actuellement la seule essence exploitée. Le bouleau, le tremble, le tilleul et plus encore le noisetier sont de moins en moins appréciés pour cet usage. Encore utilisés il y a quelques années pour les industries du panneau, ils sont de plus en plus délaissés du fait des coûts d'exploitation.

☛ Les forêts privées bressanes

Les forêts de hêtre et de chêne ont vu leur structure et leur composition profondément façonnées par le traitement en taillis-sous-futaie.

Dans le taillis, le charme s'est développé sur les sols sains ; sur les sols humides, il a été remplacé par le tremble, le bouleau verruqueux ou le noisetier.

Dans la futaie, les chênes ont supplanté le hêtre, aujourd'hui quasiment absent, sauf vers l'est où il pleut davantage.

S'ils disposent d'espace, les chênes poussent vite et atteignent des dimensions exploitables en moins de cent ans ; ils se régénèrent s'il y a de la lumière diffuse au sol.

Le chêne pédonculé, grâce à son tempérament héliophile, a pu s'étendre aux dépens du chêne sessile sur les plateaux et les terrasses.

Le bois d'œuvre de chêne a une qualité (grain) souvent appréciée malgré une croissance rapide ; elle est dépréciée par les mises en lumière répétées des coupes de taillis qui favorisent l'apparition de gourmands.

La germination et le développement des semis de chêne sont difficiles sur les sols hydromorphes. Les peuplements s'appauvrissent en bois nobles, au profit de morts-bois tels que la bourdaine, et de clairières à molinie voire à



LA POPULATION DE CHEVREUILS PROGRESSE.



LE TAILLIS-SOUS-FUTAIE RESTE TRADITIONNEL EN BRESSE.

callune. Ce phénomène s'accroît avec les coupes à blanc de taillis-sous-futaie. La gélivure des chênes est fréquente sur sols hydromorphes et très acides.

Les taillis-sous-futaie se sont appauvris en jeunes bois ; en vieillissant, ils se sont obscurcis, empêchant la régénération. Dans les années 1980, les propriétaires ont essayé de compenser ce manque de jeunesse par des plantations d'enrichissement, le plus souvent avec des chênes rouges, des merisiers et des frênes, mais aussi des chênes sessiles et pédonculés. D'anciennes plantations de chêne rouge donnent aujourd'hui des peuplements très productifs et des arbres de qualité. L'envahissement généralisé par semis et rejets conduit à être prudent vis-à-vis de cette essence.

Les frênes et peupliers croissent rapidement, mais c'est uniquement sur les alluvions récentes qu'ils donnent des bois de qualité. Les fruitiers forestiers, principalement merisiers, donnent aussi des bois recherchés mais ils sont peu abondants et mal valorisés (vendus au prix du chêne). Le robinier trouve un écoulement constant en piquets.

Les peupleraies ont souvent été plantées sur des sols acides, sans nappe d'eau permanente ; dans ces conditions les peupliers ont une croissance médiocre sans rentabilité et sont souvent voués à l'échec.

341.3 - LA PETITE MONTAGNE JURASSIENNE

La petite Montagne jurassienne a une surface très faible en Bourgogne, mais avec un fort taux de boisement. Elle constitue l'extrême pointe au sud-est de la Saône-et-Loire. Il s'agit des premiers contreforts du massif du Jura avec des pentes fortes.

Le climat se distingue de celui de la Bresse par une pluviométrie légèrement supérieure (un peu plus de 1000 mm/an).

Département	Saône-et-Loire
Surface totale de la région	1 171 ha
Surface boisée	624 ha
Surface forêt privée	357 ha
Taux de boisement	53,3 %

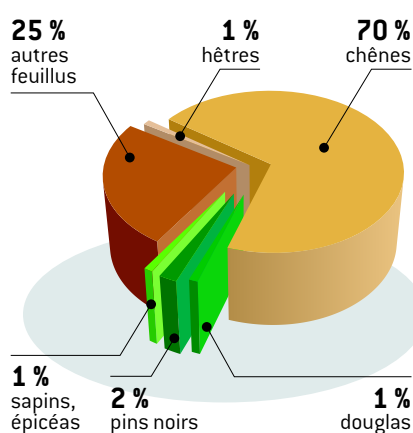
Frênes, érables, merisier, chêne et hêtre, noisetier, robinier fruitiers sont souvent présents. Les peuplements sont principalement constitués de futaie et de taillis-sous-futaie, avec souvent présence de buis. L'évolution la plus intéressante consiste en une conversion en futaie feuillue de type hêtraie-chênaie.

3.4.2 L'ÉVOLUTION DES FORÊTS PRIVÉES DE L'EST CONTINENTAL

La forêt est traditionnellement feuillue à base de chênes et feuillus divers. Les enrésinements anciens ne représentent que 4% de la surface.

RÉPARTITION DES FEUILLUS ET RÉSINEUX

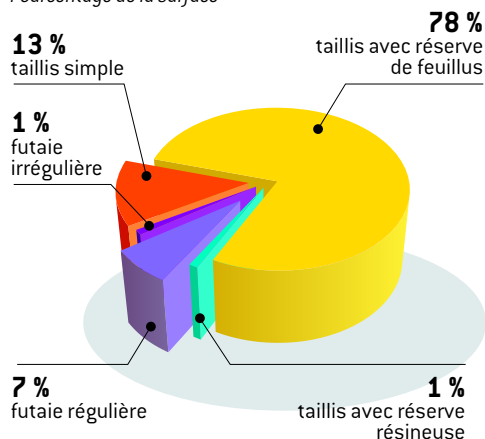
Pourcentage de la surface



Les peuplements privés sont très majoritairement de structure «taillis avec réserves». Les taillis simples représentent 13 % des surfaces et la futaie régulière 7 % ; les autres peuplements sont anecdotiques.

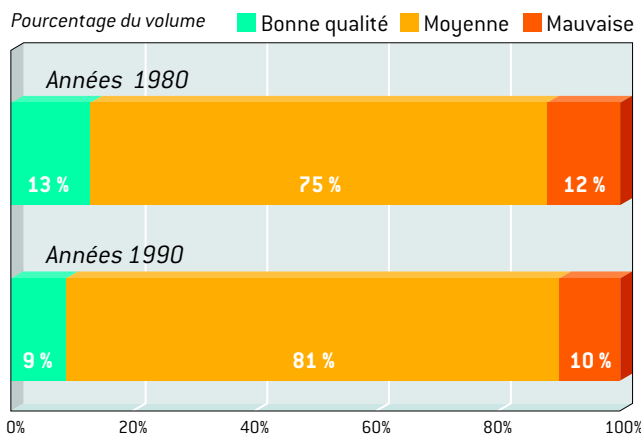
STRUCTURE DES PEUPLEMENTS

Pourcentage de la surface



Le traitement traditionnel en taillis-sous-futaie donne des bois de qualité moyenne, ceux de bonne qualité sont rares.

ÉVOLUTION DE LA QUALITÉ DU CHÊNE



En une décennie, le volume des beaux bois a été réduit d'un tiers et la qualité moyenne tend à se généraliser.

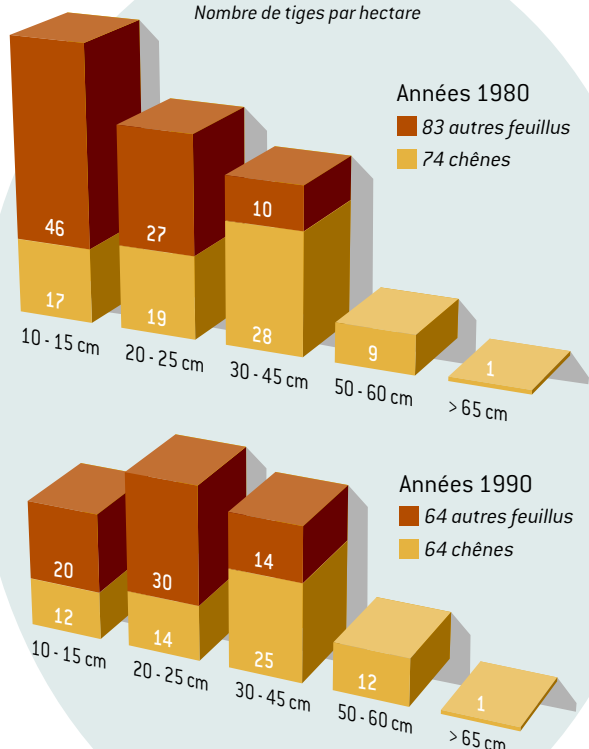


CHÊNE ET FRÊNE DU VAL DE SAÔNE SONT TRÈS RECHERCHÉS.

La richesse de la réserve tend à diminuer dans les petits bois aussi bien en chêne qu'en autres feuillus, la seule classe en augmentation est celle des arbres de 50 à 60 cm. En moyenne on passe de 157 tiges/ha à 128 tiges/ha.

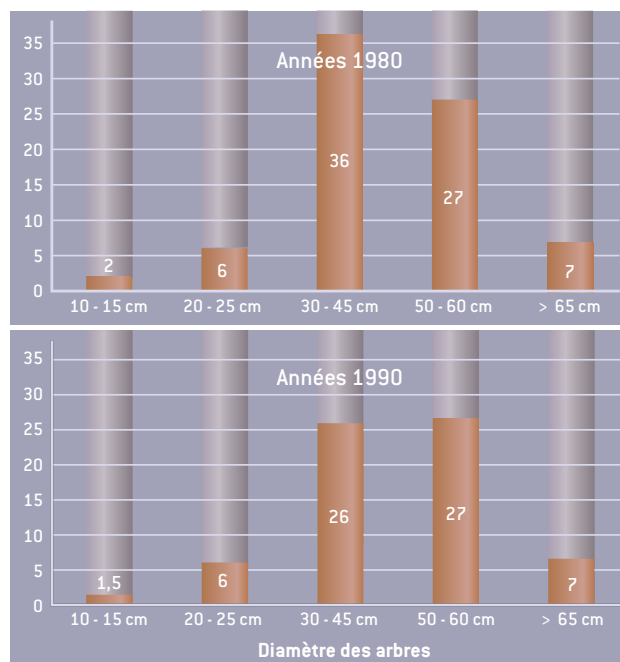
ÉVOLUTION DES DIAMÈTRES

Nombre de tiges par hectare



ÉVOLUTION DES VOLUMES PAR CLASSE DE DIAMÈTRE

Volumes en m³ / ha



Les volumes de chêne par hectare diminuent dans la dernière décennie ; on passe de 78 m³/ha à 66 m³/ha, la baisse se situant principalement dans les bois moyens. Les gros arbres sont toujours présents mais les jeunes bois font de plus en plus défaut.



1

**SOL SABLEUX PROFOND
ET AÉRÉ À FAIBLE RÉSERVE EN EAU,
ASSEZ PAUVRE**

**Chênaie sessiliflore – hêtraie sur
sables assez acides (catalogue Bresse,
243, 245 ; catalogue Plaine de Saône,
1122, 1123)**

Situation assez rare souvent linéaire, sur affleurements de terrains sableux sur haut de versant de terrasses ou bordure de plateau. Les sols sont profonds et aérés à faible réserve en eau mais assez pauvres à pauvres en éléments nutritifs (mésacidiphile à acidicline).

Peuplements forestiers dominés par les chênes pédonculés ou sessiles avec bouleau verruqueux, tremble et parfois charme ou robinier. La végétation est généralement peu couvrante : muguet, ronce, lierre, houx, avec parfois luzule blanche, fougère aigle, chèvrefeuille rampant, canche flexueuse. La pauvreté chimique et la faible réserve en eau confèrent à ces sols une fertilité moyenne à assez faible.

→Principales essences recommandées :

- à favoriser dans le peuplement :

hêtre, chêne sessile ; *limiter les investissements lourds...*

- **en plantation en plein** : robinier, pin laricio de Corse, douglas, chêne rouge d'Amérique, mélèze d'Europe, pin sylvestre...

- **en enrichissement ou en mélange** :

hêtre, chêne rouge, bouleau, merisier, chêne sessile...

Le chêne est l'essence la plus répandue et la plus adaptée à la grande majorité des sols de la région.

Les feuillus supportant une inondation temporaire sont adaptés aux stations les plus fraîches, surtout les peupliers, frêne, chêne pédonculé, saule et aulne. Dans les secteurs les plus sains mais riches, le noyer et le merisier donnent des produits de qualité. Les autres essences feuillues sont moins valorisantes : tremble, bouleau, tilleul et robinier. Les résineux sont rarement à leur place dans cette zone.

Le peuplier est à réserver aux sols avec accès permanent à l'eau et peu acides. Il est à déconseiller ailleurs car sa croissance, alors plus faible, entraîne une sensibilité aux maladies. Avec les nouvelles réglementations environnementales telles que Natura 2000, les nouvelles plantations sont de plus en plus limitées.

Le chêne rouge d'Amérique, introduit par petites touches depuis des décennies, ne sera pas favorisé en raison de son caractère particulièrement envahissant.

Les préconisations d'essences ont été établies par type de station, principalement différenciées par la topographie et la qualité des sols et par ordre de priorité.

Recommandations :

Le risque de gélivures sur chêne sessile est élevé ; les plantations peuvent souffrir d'un déficit hydrique estival néfaste au chêne pédonculé.

A éviter : chêne pédonculé.

Est continental

LES GRANDS TYPES DE MILIEUX



**1 SOL SABLEUX PROFOND
ET AÉRÉ À FAIBLE RÉSERVE EN EAU,
ASSEZ PAUVRE** 🌳

**2 LIMON PROFOND
MODÉREMENT ACIDE** 🌳🌳

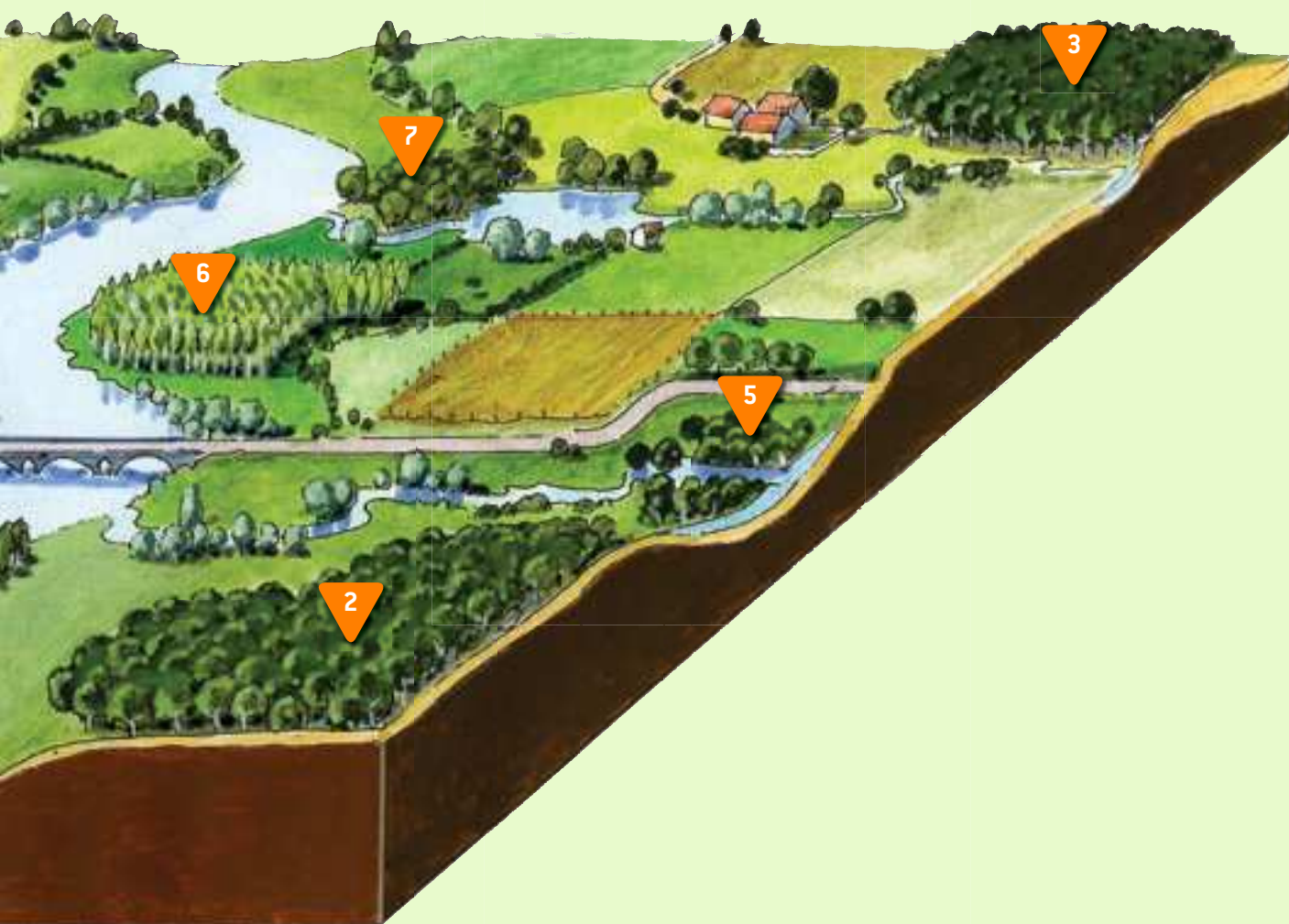
**3 LIMON OU SABLE PROFOND
À BONNE RÉSERVE EN EAU ET RICHE**
🌳🌳🌳

**4 MARNE ET ARGILE
À BONNE RÉSERVE EN EAU
MAIS ENGORGEMENT TEMPORAIRE** 🌳🌳

**5 VERSANT SEC EXPOSÉ AU SUD
À SOL DE MOINS DE 30 CM
DE PROFONDEUR** 🌳

**6 FOND DE VALLON OU BASSE TERRASSE
DE PLAINE ALLUVIALE** 🌳🌳🌳

**7 VALLON À ENGORGEMENT TEMPORAIRE
OU PERMANENT** 🌳🌳



La potentialité des stations, en production et qualité de bois, est évaluée selon quatre classes :



Milieux à forte potentialité

Sols profonds et riches à bonne réserve en eau ; milieux ne présentant pas ou peu de facteurs limitants (texture équilibrée, enracinement profond, bonne alimentation en eau).

On peut y produire rapidement du bois d'œuvre de belle qualité. Un large choix d'essences est possible, même parmi les plus exigeantes.



Milieux à bonne potentialité

Sols assez profonds et à richesse minérale convenable. Il peut y avoir un ou plusieurs facteurs limitants, mais leur influence reste assez faible.

On peut y produire du bois de qualité assez facilement. Le choix des essences feuillues ou résineuses est assez large.



Milieux à potentialité moyenne

Dans ces sols, les facteurs limitants (nappe d'eau, calcaire, pierrosité, horizon compact, pauvreté en éléments minéraux...) ont une influence certaine et se combinent entre eux pour rendre l'enracinement et l'alimentation en eau difficiles. La croissance des arbres est moyenne, et la qualité des bois souvent médiocre.

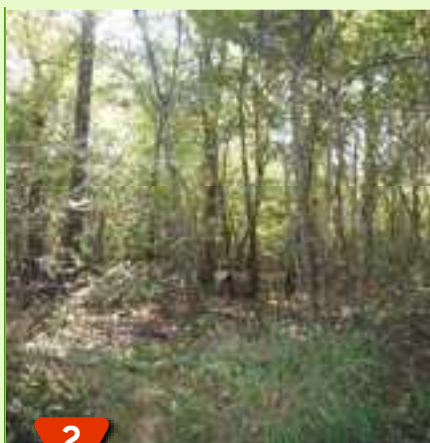
Le choix d'essences est assez restreint, mais fondamental, ainsi que la sylviculture, pour améliorer la qualité des arbres.



Milieux à faible potentialité

Sols peu profonds, présentant plusieurs facteurs limitants dont l'accumulation perturbe la végétation forestière (substrat réduisant fortement la profondeur d'enracinement, excès ou manque d'eau grave, pauvreté ou déséquilibre chimique).

Ils ne permettent pas de produire du bois de qualité et les investissements sont à éviter ; il est souvent préférable de conserver les peuplements en place.



2



LIMON PROFOND MODÉRÉMENT ACIDE

Chênaie sessiliflore – (hêtraie) – charmaie sur limons modérément acides (catalogue Bresse, 264, catalogue Plaine de Saône, 1113a et 1113b)

Très répandus en Saône-et-Loire et Côte-d'Or sur haute et moyenne terrasses planes ou à pente faible, ces sols à pseudogley sont secs en été, mais présentent un excès d'eau hivernal. Ce sont des limons sur 60 à 120 cm appauvris en éléments minéraux par la circulation des eaux de pluie. Les limons reposent sur une couche d'argile qui augmente la réserve en eau et apporte des éléments minéraux.

Peuplements forestiers dominés par les taillis-sous-futaie de chêne sessile ou pédonculé avec hêtre, charme, bouleau verruqueux, tremble et parfois tilleul à petites feuilles...

La végétation est acidophile à acidiphile : aubépine épineuse, luzule poilue, canche cespiteuse, polytrich élegant, dicranelle plurilatérale, chèvrefeuille, muguet, ronce des bois, lierre, noisetier, houx, avec parfois fétuque hétérophylle...

La pauvreté chimique de la partie superficielle mais la bonne réserve en eau confèrent au sol une fertilité moyenne à bonne.

→ Principales essences recommandées :

- à favoriser dans le peuplement : chêne sessile, chêne pédonculé, hêtre, merisier, tilleul à petites feuilles...

- en plantation en plein : chêne sessile, hêtre, chêne rouge d'Amérique, douglas, pin laricio, mélèze d'Europe, érables.

- en enrichissement ou mélange : chêne sessile, chêne pédonculé, hêtre, merisier, chêne rouge d'Amérique, tilleul à petites feuilles, érables, bouleau...

Recommandations :

Limiter le passage des engins lourds en période humide. Création d'un réseau de drainage sur terrains les plus hydromorphes. Attention à l'envahissement des ronces et de l'agrostis en cas de coupes à blanc.



3



LIMON OU SABLE PROFOND A BONNE RÉSERVE EN EAU ET RICHE

Chênaie – hêtraie – charmaie sur limons ou sables peu acides (catalogue Bresse, 241, 242, 261, 262, 263 ; catalogue Plaine de Saône, 1114a, 1114b, 1115, 1124)

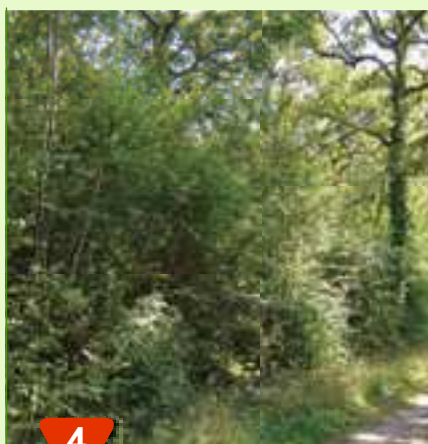
Fréquents sur pentes des moyennes terrasses, versants de vallons, ce sont des extensions souvent linéaires. Ces sols sont des limons purs ou limons sableux, voir sables fins peu acides. Ils sont frais à très frais, parfois plus secs en été.

Sols bruns eutrophes à mésotrophes ou lessivés à pseudogley.

Peuplements forestiers dominés par les taillis-sous-futaie de chêne sessile ou pédonculé avec hêtre sur taillis de charme et rarement érable, merisier, tilleul à petites feuilles.

La végétation est neutro-acidophile à acidophile : luzule poilue, canche cespiteuse, millet diffus, rosier des champs, lamier jaune, asperule odorante, oxalide, fougère femelle et spinuleuse en situation fraîche, primevère élevée, violette des bois, troène.

La profondeur du sol avec une bonne réserve en eau et une richesse en éléments nutritifs donne une fertilité moyenne à très bonne, généralement élevée.



4



**MARNE ET ARGILE
A BONNE RÉSERVE EN EAU MAIS
ENGORGEMENT TEMPORAIRE**

→Principales essences recommandées :

- à favoriser dans le peuplement :

chêne sessile, chêne pédonculé, hêtre, tilleul à petites feuilles, merisier, érable sycomore, alisier torminal...

- en plantation en plein : chêne sessile, chêne rouge d'Amérique, chêne pédonculé (sur sol frais l'été), douglas, mélèze d'Europe...

- en enrichissement ou mélange : chêne sessile, chêne rouge, tilleul à petites feuilles, merisier, érable sycomore, alisier torminal...

Recommandations :

Le chêne rouge, le hêtre et le douglas sont à limiter aux stations les moins hydromorphes (apparition de traces d'oxydation à plus de 40 cm de profondeur).

Ces sols sont sensibles au tassement lors des débardages. On évitera les coupes rases sur de grandes surfaces pour prévenir un envahissement de la ronce ou un engorgement superficiel.

Chênaie-charmaie sur marnes et argiles (catalogue Bresse, 251, 252 ; catalogue Plaine de Saône, 1130, 3230 et 3330)

Milieus assez rares et de faible extension sur affleurements localisés.

Les sols sont très argileux à régime contrasté : engorgement hivernal et printanier, sécheresse estivale.

La compacité des horizons argileux et la présence de carbonates à faible profondeur limitent la prospection des racines des arbres.

Les peuplements forestiers sont dominés par des taillis-sous-futaie de chêne sessile ou pédonculé sur taillis de charme et d'érable champêtre avec merisier, orme champêtre, alisier torminal, tilleul à petites feuilles, tremble, bouleau disséminés.

La végétation est caractéristique des milieux riches en éléments minéraux (sureau noir, ficaire, géranium herbe à robert, benoîte, gaillet gratteron, ortie, aspérule, sceau de salomon, stellaire holostée), mais aussi des milieux calcicoles (troène, érable champêtre, fusain, cornouiller sanguin, gouet, brachypode des bois) avec parfois des espèces de milieux engorgés (laîche pendante, canche cespiteuse).

Ces sols ont une bonne richesse en éléments minéraux, même si leur réserve en eau est moyenne. Il en découle une bonne fertilité.

→Principales essences recommandées :

- à favoriser dans le peuplement :

chêne sessile, chêne pédonculé, orme, alisier torminal, érable champêtre ou sycomore...

- en plantation en plein : chêne sessile, chêne pédonculé, érables, merisier...

- en enrichissement ou mélange : chêne sessile, chêne pédonculé, noyer, merisier, ormes, alisier torminal, érable champêtre, cormier, tilleul à petites feuilles...



5



SOL A ENGORGEMENT PROLONGÉ

Chênaie pédonculée-boulaie à molinie ou crin végétal sur sol à engorgement prolongé (catalogue Bresse 244, 246, 265, 266, 268 ; catalogue Plaine de Saône 2103a, 2103b, 2114, 2210)

Situés en zones planes, mal drainées, dépressions ou petits chenaux, ces milieux sont peu répandus et disséminés.

Sols acides et chimiquement pauvres, engorgés à faible profondeur en hiver. L'engorgement se résorbe lentement durant le printemps ; les sols sont ressuyés et secs en été.

Composés de limons ou limons sableux, ils sont caractérisés par un horizon compact ou argileux vers 40 – 60 cm gênant l'enracinement. On peut observer des taches rouille abondantes dès 20 cm.

Les peuplements forestiers sont des taillis-sous-futaie de chêne pédonculé et parfois de chêne sessile, mêlés de tremble et bouleau, parfois d'aulne. Le sous-étage est clair, le charme absent ou rare remplacé par du noisetier, de la bourdaine, du saule à oreillette, quelques pommiers sauvages. La végétation caractéristique de ces milieux est un tapis plus ou moins dense de molinie ou de crin végétal gênant l'installation de semis. On observe : luzule poilue, luzule champêtre, jonc, canche flexueuse

ou cespiteuse, germandrée scorodaine, stellaire holostée, solidage verge d'or. Si la capacité de la réserve hydrique de ces sols est bonne, leur forte pauvreté minérale et surtout leur engorgement prolongé leur confèrent une fertilité moyenne à assez faible.

→ Principales essences recommandées :

- à favoriser dans le peuplement : chêne sessile, chêne pédonculé, tremble, bouleaux verruqueux et pubescent, aulne glutineux...

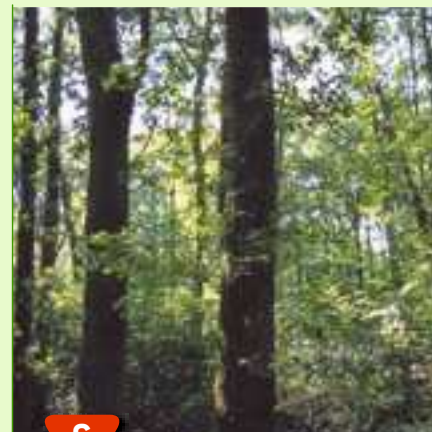
- en plantation en plein : (éviter les plantations), chênes sessile et pédonculé*, aulne glutineux...

- en enrichissement ou mélange : chênes sessile et pédonculé*, bouleaux verruqueux et pubescent, aulne glutineux, pin sylvestre...

** à éviter dans les zones les plus sèches en été.*

Recommandations :

Ces sols sont très sensibles au tassement. Maintenir un couvert le plus complet possible pour éviter l'envahissement de la molinie. Ainsi on arrêtera toute coupe rase accentuant les phénomènes d'hydromorphie. En raison de la situation plane et des limons qui constituent ces sols, le drainage est peu efficace.



6

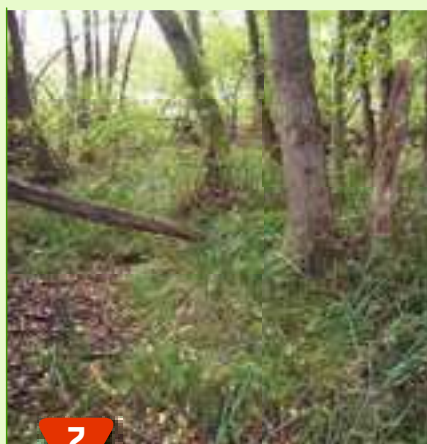


FOND DE VALLON OU BASSE TERRASSE DE PLAINE ALLUVIALE

Chênaie pédonculée, frênaie charmaie ou ormaie hygrocline (catalogue Bresse 124, 125 ; catalogue Plaine de Saône 4200, 4410, 4420, 4430, 3210, 3310, 3320)

Zones assez répandues le long des cours d'eau, bas de pente et fond de vallée, val majeur du Doubs, de la Saône et de la Tille avec quelques massifs importants en Côte-d'Or. Composés d'alluvions récentes de limons, limons sableux ou argileux, voire argilo-sableux, ces sols profonds et riches en éléments nutritifs, neutrophiles, frais à très frais sont caractérisés par une alimentation hydrique permanente. Généralement en zone inondable, ils sont parfois hydromorphes. Les peuplements forestiers sont des taillis-sous-futaie de chêne pédonculé accompagné de frêne sur charme et aulne, mêlés de tremble et bouleau, parfois d'orme lisse ou d'érable sycomore. Un sous-étage de noisetier apparaît dans les zones dégradées. Les peupleraies y sont florissantes.

La végétation de ces milieux frais, neutres et riches est abondante et très variée : primevère, ficaire, ail des ours, gouet, circe, fougère femelle et spinuleuse, reine des prés, laîche maigre, laîche espacée, fétuque géante, ronce bleue, pâture commun.



?



VALLON A ENGORGEMENT TEMPORAIRE OU PERMANENT

Le sol profond, riche en éléments nutritifs et l'alimentation en eau régulière en font les meilleurs sols de la zone avec une fertilité très élevée.

→ Principales essences recommandées :

- à favoriser dans le peuplement :

chêne pédonculé, frêne, érable sycomore, merisier*, orme lisse (pour biodiversité), aulne glutineux...

- en plantation en plein: chêne pédonculé, frêne, érable sycomore, merisier*, noyers*, peupliers...

- en enrichissement ou mélange : aulne, tilleul à petites feuilles, chêne pédonculé, orme lisse, érable champêtre...

**dans les sols pas trop humides.*

Recommandations :

La production et la qualité des feuillus présents sur ces stations sont remarquables ; elles peuvent être favorisées en veillant à maintenir une diversité d'essences. Certaines forêts relictuelles de cette zone présentent un intérêt patrimonial élevé. La préservation d'un cordon de protection des berges à base d'aulne et de saules peut être préconisée.

Aulnaie - frênaie (catalogue Bresse 121, 122, 123 ; catalogue Plaine de Saône 5000, 6204, 6205)

Sol à engorgement temporaire ou permanent, neutrophile à acidiphile. Assez commun en Côte-d'Or mais généralement linéaire à ponctuel. Fonds de vallons humides et vallées, dépressions, sources, mares boisées. Ces sols à gley, plus ou moins humifères, parfois tourbeux recouvrant des matériaux très variés, sont caractérisés par une nappe qui se maintient à proximité de la surface toute l'année. On passe ainsi de sols bien alimentés en eau à des sols gorgés une grande partie de l'année.

Les peuplements forestiers sont des taillis d'aulne glutineux purs ou mêlés de frêne avec parfois du chêne pédonculé disséminé ou du noisetier, de la bourdaine, du saule à oreillette dans les secteurs les moins hydromorphes.

La végétation caractéristique de ces milieux est la prairie à grands carex et reine des prés, houblon, ronce bleue, laîche espacée, populage des marais, lysimaque commune, gaillet des marais ; en bordure de tourbière : sphaignes, iris faux acore, salicaire, osmonde royale...

L'alimentation en eau permanente de ces sols parfois riches, mais aussi parfois très pauvres en

éléments nutritifs, donne une fertilité très faible à très élevée suivant l'importance de la période d'engorgement et le niveau prospectable par les racines.

→ Principales essences recommandées :

- à favoriser dans le peuplement :

aulne glutineux, frêne commun

- en plantation en plein*: aulne glutineux, frêne commun, peuplier

- en enrichissement ou mélange : érable sycomore, chêne pédonculé

**les investissements sont à réserver aux sols les moins engorgés.*

Recommandations :

Ces sols présentent des difficultés d'exploitation ; hydromorphes, ils sont très fragiles.

La préservation d'un cordon de protection des berges à base d'aulne et de saules peut être préconisée. Dans ces milieux, on essaiera de profiter du peuplement en place et de l'améliorer progressivement et on évitera tout investissement important.